

Agence Française de l'Adoption

PSY

N°7



*L'enfant adopté
par un(e) célibataire*

Les cahiers pratiques de l'A.F.A.

L'enfant adopté par un(e) célibataire

Le modèle familial classique du couple hétérosexuel prime dans l'inconscient collectif de notre société occidentale et domine encore aujourd'hui en matière d'adoption, même s'il est en train d'évoluer.

Pour autant émerge, peu à peu, dans le paysage une nouvelle « formule » familiale de cette parentalité volontaire et choisie : l'entrée dans une famille monoparentale d'un enfant par la voie de l'adoption est devenue désormais de plus en plus fréquente. Dans une société ainsi en mouvance, on s'éloigne aujourd'hui de ce qui, il y a peu, n'était qu'une marginalité.

Les familles monoparentales sont cependant au cœur de bien des controverses et celles et ceux qui envisagent d'adopter seuls retiennent l'attention des professionnels de l'adoption qui craignent de rajouter une « spécificité » à l'enfant déjà privé de ses parents biologiques.

Reprenons les questions qui méritent ainsi réflexion :

- Pour quelles raisons un homme ou une femme seul(e) se lance-t-il (elle) dans l'aventure de l'adoption dont peu pourraient dire de façon sûre où elle va aboutir ?
- Savent-ils, ces candidats à l'adoption qui se projettent dans l'idée d'ouvrir leur cœur à un enfant, vers quels enfants les intermédiaires de l'adoption seront sans doute contraints de les diriger ?
- Ont-ils mesuré sérieusement, au-delà de leur désir d'enfant, ce qui, dans leur constellation familiale ainsi organisée, pourrait poser un jour problème dans la construction de la personnalité de l'enfant ?
- Ont-ils enfin conscience que certains écueils sont susceptibles de jaloner leur parcours de vie avec l'enfant ?

Pour des raisons de quantité statistique, une référence plus fréquente est ici faite aux projets menés par des célibataires de sexe féminin, et par réalisme, l'accent est mis sur les écueils auxquels risquent de se heurter les adoptions monoparentales.

1 • Les motivations d'un projet en solo

Le désir d'une personne qui vit seule de fonder une famille par l'adoption trouve son origine, à la base, de motivations aussi variées qu'évolutives comme en témoigne la diversité des demandes initiées dans le cadre des procédures d'agrément.

Ainsi s'affichent parmi d'autres :

Au chapitre des motivations variées, dites ou « non-dites », mais qui transparaissent

Le désir de donner une famille à un enfant, c'est-à-dire l'idée qu'un foyer quel qu'il soit vaut toujours mieux que « pas de

famille du tout ». Pour noble qu'elle soit, cette idée n'est pas suffisante, s'il advient qu'elle prévaut sur le désir d'enfant qui, en dehors de tout cadre humanitaire, devrait toujours avoir sa part.

L'aspect santé médicale : Si l'effet du parcours personnel n'a pas donné lieu à une rencontre affective permettant de fonder un foyer, le temps passé fait que la personne a trop attendu. « Réveillée » trop tard, l'adoptante a dû renoncer à une grossesse biologique, la stérilité étant désormais survenue qui contraint à se tourner vers une autre voie.

Il est des femmes qui confient aussi, tout simplement parfois, le refus de voir leur corps se déformer ou s'abîmer, voire la peur d'être enceinte ou d'accoucher. Contourner ces difficultés et ces craintes, sans compromettre le désir d'enfant bien présent, mène à se projeter vers l'enfant « tout fait »...

L'aspect relationnel :

Dans la relation au masculin : Certaines femmes assument le refus de l'idée, de se « faire faire » un enfant, c'est-à-dire de réduire l'homme au rôle de géniteur, en privant l'enfant de ce père lorsqu'un projet de vie de couple n'est pas envisageable. D'autres femmes célibataires ont un comportement sexuel qui les éloigne des hommes par l'effet délibéré d'un choix de vie.

Dans la relation à la mère : Par identification à une mère perçue comme modèle parental qui ne saurait être reproduit, et pour briser l'enchaînement génétique diabolisé de façon fantasmatique, quelques femmes diffèrent pendant longtemps, voire refusent totalement, le projet de concevoir elles-mêmes un enfant.

Dans la relation à l'enfant : L'enfant est fantasmé, attendu et appelé dans un besoin de combler un vide ou de réparer certaines blessures psychiques, en lien avec la solitude et le manque qui en découlent. L'enfant, « ce petit bout », est inconsciemment assigné à un rôle de pansement ou de béquille de son parent et sa place imaginaire l'installe en quelque sorte à un véritable travail

invisible de laboratoire, celui de « la chimie des blessures » (comme le dit le Docteur Chicoine)...

Au chapitre des motivations évolutives

Les exigences des critères des pays d'origine des enfants transforment souvent les rêves des candidats célibataires en « peau de chagrin ». Et, de ce fait, ceux-ci s'éloignent plus ou moins consciemment de leur désir initial d'enfant qu'ils redéfinissent sous la pression de la réalité et des contingences de l'adoption internationale très pointues à leur égard.

Leur désir pressant d'enfant les éloigne parfois de ce qui les avait motivés, et certains célibataires modifient, par dépit ou dans l'urgence, un projet de vie pour l'adapter à cette réalité très dure qui les contraint. Cette vérité est pour le moins quelque peu alarmante...

2 • Les enfants qui sont confiés aux célibataires

Le profil des enfants confiés

Lorsque l'agrément est obtenu, les célibataires mènent pour la plupart leur projet à terme car ils (elles) se sont souvent beaucoup battu(e)s pour obtenir cet agrément et n'entendent pas en rester là. A ce moment de leur cheminement, les adoptants s'adressent aux intermédiaires pour réaliser leur projet d'enfant et surgit alors une part de **désenchantement**.

La relative « pénurie » traduite par la diminution du nombre d'enfants confiés à l'adoption internationale, ajoutée au refus presque systématique, par une grande partie des OAA, **de traiter** les dossiers de célibataires font que les difficultés d'une certaine façon se cumulent à la base pour ceux-ci.

Si l'idée de confier un enfant à un(e) célibataire est désormais bien acquise, certains pays étrangers refusent cependant de façon abrupte d'intégrer comme perspective le fait de confier leurs enfants adoptables aux personnes non mariées.

Les célibataires ont ainsi accès à moins de pays d'origine que les couples et se voient proposer, dans l'ensemble, les enfants les plus âgés ou à particularité.

Or, ces enfants ne sont pas ceux qui répondent aux critères de plus grande attractivité d'une façon générale, mais souvent des enfants refusés par les couples, des enfants grands (plus de 5 ans), des enfants porteurs d'un handicap, des enfants à particularité, des fratries...

Pour les hommes célibataires, porteurs involontaires du poids des fantasmes inconscients collectifs liés à la pédophilie, adopter s'avère encore plus difficile que pour les femmes.

L'éventualité d'un assouplissement des mentalités autour du thème est bloquée et **force est de constater que la plupart de pays n'acceptent pas les dossiers de candidatures d'hommes.**

De facto se dessinent, dans le paysage social, des familles adoptives monoparentales pour le moins **originales** dont on pressent le risque accru de vulnérabilité puisque **les enfants y sont dotés d'un « profil » d'emblée souvent fragilisé.**

Le « profil souhaitable » pour des parents en solo

Quand le père (la mère) se retrouve seul(e) pour élever l'enfant, il s'agit pour lui (elle) de se confronter au quotidien de la vie : il ne s'agit plus d'un rêve.

Persévérance, dynamisme, ténacité, détermination, pugnacité, se déclinent au jour le jour et au singulier puisqu'il n'y a pas « d'Autre » que soi comme responsable de l'enfant.

Si tous les câlins sont pour soi, les pleurs, les colères et les drames aussi et personne ne vient partager angoisses, doutes et inquiétudes. Sans parler de la bonne dose d'humour qu'il faut posséder pour accepter le regard des autres posé sur soi, plus ou moins moqueur, étonné, compatissant ou désapprouvateur !

Reposent aussi sur une seule personne tous les aspects pratiques et organisationnels. La maladie, la fatigue du parent n'auront pas leur place dans cet engrenage, non plus que la « vacance » de l'esprit toujours en alerte responsable. Seul(e) à porter les responsabilités éducatives et professionnelles en même temps, la disponibilité requise en permanence doit être étoffée d'un sens de l'organisation à toute épreuve, d'une grande souplesse d'adaptation psychique...

L'importance de la réflexion à mener tient au fait de savoir comment répondre aux besoins physiques (matériels), psychiques et sociaux de l'enfant. Les « compétences » parentales requises exigent des ressources profondes et il n'est pas toujours certain que le futur parent qui s'apprête à affronter seul(e) l'arrivée et l'éducation de l'enfant ait une représentation suffisamment claire et réaliste des futurs tâches, rôles et fonctions qu'il devra assumer.

Le souci constant des professionnels intermédiaires de l'adoption, c'est bien sûr de trouver une famille stable d'autant que dans les conditions dans lesquelles, la plupart du temps, ces enfants ont vécu, ceux-ci ont développé des stratégies de survie et de comportements de vie qui font que la vie quotidienne avec eux s'avère pour le moins délicate.

3 • L'enfant qui grandit et se développe dans une famille monoparentale

Est-il vrai, est-il utile et nécessaire de se réinterroger sur une avancée telle que : « La famille monoparentale serait une formule plus vulnérable que la famille dite traditionnelle, le fait d'avoir deux parents étant une garantie de bon équilibre de la personnalité de l'enfant ? »

Il serait bien évidemment hâtif de poser de façon catégorique ou alternative ces prévisions comme preuve d'un impact de la structure familiale sur le développement psychoaffectif de l'enfant. Une personne seule n'est pas un demi-parent et sans revendiquer le célibat comme une panacée,

tout le monde devrait pouvoir s'accorder pour reconnaître que mieux vaut pour un enfant être élevé avec une maman (ou un papa) seul(e) et équilibré(e) que par un couple très stressé et névrosé.

Il va de soi que le « climat » ambiant du foyer d'accueil de l'enfant, tout comme la capacité d'attachement de chacun, contribuent pour une large part au nouage des liens.

Pour autant, pourvoir seul(e) à l'éducation d'un enfant adopté n'est pas tous les jours une sinécure : des enjeux spécifiques entourent cette aventure d'une coloration singulière.

La place du tiers dans la relation parent-enfant ?

La dyade « maman en solo et son enfant », surtout si celui-ci est unique, transforme bien souvent l'enfant tant désiré en enfant-roi, enfant-tyran, enfant qui se pose en « possesseur » de sa mère. A contrario, celle-ci le tient parfois par trop d'emprise. Le risque de voir la relation mère-enfant se bâtir sur un mode trop fusionnel plaide en faveur d'une tierce présence, quelle qu'elle soit, qui fait que l'esprit de la mère soit occupé par autre chose qu'uniquement la pensée de son enfant.

La construction identitaire de l'enfant

L'insistance des professionnels de l'adoption sur la présence de l'image autre paternelle (ou maternelle), dans l'entourage de l'enfant adopté au sein d'une famille monoparentale, repose sur l'observation qui a montré que les interactions et la complémentarité des sexes créent la diversité des situations et des identifications à travers les rapports relationnels humains.

L'enfant se développe « en référence et en imitation à » de même qu'en opposition à l'autre sexe que le sien. Ainsi, la différence des sexes est immédiatement perçue par l'enfant tout bébé qui en « fait quelque chose », c'est-à-dire que cela l'aide à se différencier et à se structurer. A titre d'exemple, on sait qu'un homme ne tient

pas, ne serait-ce que physiquement, le bébé de la même façon qu'une femme et, de cela, le nouveau-né est conscient.

Des homosexuels (elles) qui, adoptant en tant que célibataires, pratiquent l'homoparentalité de fait, on peut dire sans partialité qu'ils troublent les repères donnés à l'enfant tout en rendant plus complexe sa construction identitaire.

L'exercice de l'autorité en solo

C'est là un des aspects les plus lourds de l'éducation d'un enfant en foyer monoparental. Si les parents adoptifs ont parfois du mal à poser avec légitimité les contours de leur autorité parentale, a fortiori le parent seul qui ne peut jamais se reposer sur l'autorité de son conjoint pour « souffler » un peu. Il lui faut, à longueur de temps, faire face seul(e) aux questions, aux doutes, aux « agressions » verbales (et parfois physiques) de l'enfant, sans pouvoir **jamais passer le relais**.

Existe-t-il un risque de marginalisation ? Quel regard sur les familles monoparentales ?

La tentation du repli sur soi de la famille adoptive monoparentale vient en réaction au regard, pas toujours approuvateur ni soutenant, qui est porté sur celle-ci par l'entourage social, et même parfois familial. L'intégration en milieu scolaire ne suffit pas à donner à l'enfant l'espace social dont celui-ci a besoin pour développer plus harmonieusement sa personnalité.

Les parents célibataires auront à cœur de chercher à travers la multiplicité des rencontres et des échanges sociaux à enrichir l'ouverture de leur enfant aux autres.

4 • Les motifs et les périodes de vulnérabilité

Les difficultés de l'attachement

La capacité d'attachement d'un enfant tient compte des stratégies que celui-ci a pu mettre en place, en réponse aux sollicitations de son environnement premier.

L'enfant qui, dans un contexte agressif ou violent, a intériorisé un modèle d'attachement qualifié de « insécure », est un enfant qui n'a pas confiance en le monde de l'environnement, c'est-à-dire le monde des adultes. Persuadé qu'il sera toujours trahi par eux, il applique avec ses (ou son) parent(s) adoptif(s) la stratégie qu'il avait tenté de mettre en place à titre défensif jusqu'à son adoption : indifférence, agressivité, repli... Plus les enfants sont adoptés grands, plus ces « stratégies » sont systématisées. L'enfant teste et pousse à bout le parent, d'autant plus vulnérable que celui-ci se trouve isolé et peu capable de fournir la bonne réponse à l'enfant s'il (elle) est lui-(elle) même sujet(te) à des difficultés d'attachement.

Les difficultés de la période de l'adolescence

L'adolescence est une période d'importants remaniements physiques et psychiques. L'adoption vient surajouter à la lourdeur de ce temps de questionnement que vit le jeune, la question de son identité d'origine et de l'abandon. L'adolescent doit, à la fois, vivre un détachement (de son parent) tout en lui restant attaché car il en a encore terriblement besoin. Ainsi, il « colle » encore à son parent et, en même temps, il veut s'en détacher dans une attitude parfaitement ambivalente qui met à l'épreuve sévèrement celui-ci.

Particulièrement pénible et difficile à vivre, le rapport entre un adolescent et sa mère adoptive ravive, dans une position fantasmatique mais dangereuse parce qu'ici réalisable, un complexe d'Œdipe qui passerait presque inaperçu en d'autres circonstances, ce qui plaide en faveur de l'adoption de fille par les mères célibataires.

Car il est un fait que les enfants eux-aussi sont sexués et que ce ne sont pas « des anges ».

5 • Oser se faire entourer, se faire aider

Beaucoup de célibataires vivent en réalité en couple, ce qui favorise les échanges autour des problèmes posés par l'intégration de l'enfant adopté dans sa famille.

Mais avant de s'engager dans le chemin de l'adoption, les célibataires doivent s'assurer d'avoir du support, ce qui veut dire :

- un support relationnel
- un support émotionnel
- un support concret et matériel.

Par delà le réseau familial (grands-parents) et amical qui apportera son soutien, il est important que les célibataires osent consulter les professionnels qui seront là pour venir apporter un regard extérieur (tiers) sur des situations qui peuvent se déliter et devenir rapidement ingérables par défaut de soutien externe.

Conclusion

On ne naît pas parents, on le devient. Il faut se rendre disponible, se réorganiser en fonction de l'âge et de la personnalité de l'enfant, opérer des renoncements.

La parentalité, c'est une construction psychique, mais il faut pour cela que les ingrédients de la construction soient présents, sinon, la « recette » pourrait tourner court.

La singularité de la famille monoparentale fait de l'adoption une aventure délicate, où la tâche éducative s'opère seul(e).

Par analogie avec la métaphore de la recette, si un des « ingrédients » fait défaut, le résultat sera obtenu par une voie détournée.

Sans vouloir en aucune façon « stigmatiser » les familles monoparentales, une sensibilisation affinée de ces dernières au caractère délicat de leur projet semble s'imposer. Le danger de la méconnaissance des processus psychiques, en ce cas activés, souligne l'importance de l'ouverture à la différence et à l'exploration des enjeux particuliers de la santé physique et mentale des enfants confiés à l'adoption.

En cela surtout, il est important de redire combien les célibataires, plus encore que les couples, devront éloigner de leur réflexion autour de leur projet **tout ce qui pourrait être taxé d'idéalisation ou d'angélisme...**

